



Démarrage très lent mais fiscalité rapide

Par **warmend**, le **08/04/2014** à **19:12**

Bonjour, rnsi on veut créer une entreprise à 2 personnes mais qui ne rapportera que 200€ / anrnquel statut prendre? si on ne veux pas être taxé alors que ca ne rapporte rien!!rnnet peut être dans 5 ans, elle pourra rapporter plus !! avec un peu de chance.rnC'est plutôt lent à démarrer!

Par **Michel**, le **12/04/2014** à **14:59**

Bonjour,rnrnVous avez la solution d'auto-entrepreneur en attendant le enveloppement des affaires, cela vous permettra de payer des taxes qu'en fonction du chiffres d'affaire réalisé.rnrnSinon créer une société (SAS est la solution la plus simple), sans salarié, peu de taxe, et déficit reportable sur les futurs bénéfices, et possibilité de récupérer la TVA.

Par **warmend**, le **12/04/2014** à **18:37**

auto entrepreneur ne fonctionne que pour une seule personne. C'est bien ça le problème.rnrnmais la SAS à l'air intéressante si elle ne taxe que les bénéfices, c'est à dire que si on en fait pas, et bien rien à payer!!

Par **alterego**, le **12/04/2014** à **20:07**

Bonjour,

Créer une entreprise composée de 2 personnes qui ne rapporte que 200€/an soit 8,34€/mois à savoir 0.28€/jour par tête de pipe, faites la manche.

Quel statut ? La statue du gueux semble la mieux correspondre à la situation ou au projet que vous décrivez. Au pire, vous ne risquez d'être taxés, l'un et l'autre, que de petits branleurs. Fiscalement c'est avantageux.

Cordialement

[smile36]